



Programme d'Actions Territorial de la Boutonne amont

Compte rendu du Comité de Pilotage

23 octobre 2018

Salle du Puits – 79170 PERIGNE

Documents joints au compte-rendu :

- La carte des AAC sur le territoire de la Boutonne amont
- Le diaporama de la présentation faite par le SMAEP 4B

Participants :

Monsieur AIRVAULT, mairie de Melleran
Monsieur AUDURIER, Fédération des Chasseurs 79
Madame BARON, Fédération des Chasseurs 79
Madame BAYOL, SMAEP 4B
Madame BERNARDIN, mairie de Secondigné-sur-Belle
Monsieur BONNAUD, SMAEP 4B
Madame BOUCHET, mairie de Paizay-le-Tort
Monsieur BOUFFARD, SMAEP 4B
Monsieur CAILLON, coopérative Océalia
Monsieur CHAMBON, FREDON
Monsieur CHARLES, Agrobio 79
Monsieur CHARLES, coopérative Terre Atlantique
Madame DESWARTVAEGHER, SYMBO
Monsieur FERRER, Mairie de Saint Romans les Melle
Monsieur GIRAUD, mairie de La Bataille
Monsieur GUIBERTEAU, Chambre d'Agriculture 79
Monsieur HAUDRECHY, DDT
Monsieur HAYE, maire de Brioux-Sur -Boutonne

Madame LALLEMAND, APIEEE
Monsieur LECOINTE, SMAEP 4B
Madame MANICOT, DDT 79
Monsieur MOIZAND, CEA Loulay
Monsieur MONCOUCUT, Agence de l'eau Adour-Garonne – Délégation de Bordeaux
Monsieur PAGES, DDT
Monsieur PEIGNE, Fédération de pêche 79
Monsieur PETIT, CEA Loulay
Madame PICARD, mairie de Brieuil-sur-Chizé
Madame PIET, Agrobio 79
Madame PILLET, ARS Nouvelle-Aquitaine
Monsieur PUGEAUX, NACA
Madame SAINTIER, Communauté de Communes Mellois en Poitou
Monsieur VALLET, mairie Tillou
Madame VILCHANGE, SMAEP 4B
Monsieur VILLENEUVE, coopérative Océalia

Excusés:

Monsieur BALLAND, Mairie Loubigné
Monsieur BERNARD, Mairie de Pouffonds
Monsieur BELAUD, SMAEP 4B
Monsieur BŒUF, Chambre Des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres
Monsieur CAFFIAUX, Préfecture 79, bureau de l'Environnement
Madame CHEMINADE, Syndicat Mixte du Pays Mellois
Monsieur COUTANT, ADEDS
Monsieur COUTANTIN, SYMBO
Madame DAVERA-ROUE, Fédération de pêche 79
Monsieur DELUSSET, coopérative Océalia
Monsieur FOMBEUR, Chambre Régionale d'Agriculture
Monsieur FORT, Chambre Régionale d'Agriculture
Monsieur GABOREAU, Mairie de Chérigné
Monsieur GALMOT, coopérative Sèvre et Belle
Madame GAUTHIER, Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Monsieur JAROUSSEAU, CAVEB
Monsieur JUCHAULT, coopérative Sèvre et Belle

Monsieur LARGEAUD, Mairie de Fontenille Saint Martin d'Entraigues
Monsieur LEROY, Mairie de Chail
Madame LIESSI, NEOLIS
Monsieur MAROTAIX, coopérative Entente Agricole
Monsieur MINETTE, Chambre Régionale d'Agriculture
Madame MOREAU, Conseil Départemental 79
Monsieur PAITRE, NEOLIS
Madame PAUTRET, Conseil Départemental 79
Monsieur POTIER, CORAB
Monsieur ROBIN, Communauté de Communes Mellois en Poitou
Madame SAUZEAU, coopérative Terre Atlantique
Monsieur SAVARIT, coopérative Terre Atlantique
Monsieur TEXIER
Monsieur VOIX, SYMBO

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Rappel des objectifs 2021 concernant la qualité de l'eau et les suivis effectués,
- ❖ Présentation des résultats sur la qualité de la ressource en eau en 2018,
- ❖ Les actions et financements prévisionnels 2019,
- ❖ Plan de répartition des subventions et coût total 2019.

M. Bouffard souhaite informer les participants de l'arrivée de Mme BAYOL au poste de Responsable qualité au SMAEP 4B.

- **Rappel des objectifs 2021 concernant la qualité de l'eau et les suivis effectués**

Le directeur du SMAEP 4B rappelle les taux de nitrate et les quantités de produits phytosanitaires présents dans la ressource en eau au bilan du premier programme Re-Sources ainsi que les objectifs fixés pour 2021.

Il récapitule les analyses effectuées qui permettent de suivre la qualité de l'eau des 12 captages classés « Grenelles » depuis 2009, c'est-à-dire prioritaires pour la reconquête de la qualité de l'eau :

- Une analyse nitrate et nitrite par mois sur les 12 captages.
- La pose d'un analyseur de nitrate en continu sur le captage de Marcillé. Cela permet un suivi plus approfondi de la concentration en nitrate sur un captage. L'objectif étant que chaque année cet analyseur change de captage afin d'avoir un suivi approfondi pour les 12 captages.
- Quatre analyses de produits phytosanitaires effectuées par an par captage.

- **Présentation des résultats sur la qualité de la ressource en eau en 2018**

Les concentrations maximales et minimales en nitrate obtenues pour l'année 2018 (jusqu'à octobre 2018) sont présentées pour chaque captage. Les produits phytosanitaires retrouvés en 2018 sont également énoncés. Le directeur du SMAEP 4B précise que des traces de produits de dégradation de l'atrazine sont toujours détectées malgré son interdiction depuis 2003.

Un participant souhaite connaître l'origine d'une plus faible concentration en nitrate (valeur minimale de 7 mg/L) pour le captage de la Scierie Infra. Il lui est expliqué que le captage se situe en profondeur et qu'il est donc moins impacté par les pollutions extérieures. Cependant, un captage situé en Infra, comme celui de la Scierie, ne doit pas posséder de pic à 49 mg/L comme cela a été le cas en 2018. Il faut comprendre qu'il existe très certainement une faille au niveau de ces deux captages car l'eau de la scierie supra s'infiltrerait dans celle de la scierie infra et leurs variations en nitrates sont corrélées, il y a comme un système de « siphon ».

Une autre question concerne les analyses de produits phytosanitaires : est-ce que les 4 analyses effectuées par an sont représentatives de l'état de la ressource en eau ? Le directeur du SMAEP 4B explique dans un premier temps que les analyses de produits phytosanitaires sont très coûteuses et que 95 molécules et dérivés sont déjà recherchés. Les quatre analyses de ces molécules et dérivés sont effectuées sur les périodes les plus critiques et les plus pertinentes, les résultats sont donc représentatifs. Madame Pillet de L'ARS Nouvelle-Aquitaine se permet de rajouter que tous les deux ou trois mois l'ARS effectue des analyses sur le mélange des eaux, comprenant la recherche de produits phytosanitaires. A ce moment-là, plusieurs personnes interviennent pour expliquer qu'il est impossible d'analyser toutes les molécules mises sur le marché car les laboratoires n'ont pas les appareils ou les techniques adaptés. Les questions autour des produits phytosanitaires sont complexes car ces derniers sont parfois indétectables pendant plusieurs années, l'idéal serait de les éviter mais il n'existe pas à ce jour de solution.

Une personne s'interroge sur le coût de l'eau par rapport au coût de la santé car il a l'impression que la qualité de l'eau (et donc la santé des consommateurs) est limitée par le coût que cela représente. Il lui est expliqué que tout est mis en place pour que l'eau distribuée ne présente pas de danger pour la santé humaine.

- **Les actions et financements prévisionnels 2019**

L'animatrice détaille chaque action qui sera effectuée en 2019 pour chaque levier d'actions du programme Re-Sources.

- Levier 1 : Accompagnement

Ce levier a pour objectif d'accompagner les exploitants agricoles ainsi que les collectivités à travers des journées de démonstrations ou encore des journées techniques.

Pas de remarques ni de questions faites de la part des participants.

- Levier 2 : Diminuer les pressions azotées et phytosanitaires

Lors de la présentation de l'action qui consiste à développer l'agriculture biologique, Madame Saintier de la communauté de communes Mellois en Poitou intervient. Elle recherche des terres pour installer des maraîchers en agriculture biologique et souhaite savoir si le syndicat en possède. En effet, dans le cadre du projet « Mangeons Mellois », à ce jour l'offre est insuffisante pour fournir les cantines scolaires en légumes. Elle explique que si le syndicat fournit des terres, la communauté de communes trouvera les maraîchers. Cependant, M. Bouffard explique que le syndicat ne possède pas de réserve foncière. Madame Saintier demande s'il est possible que ce soit discuté comme projet de territoire mais Monsieur Bouffard explique que cela semble difficile puisqu'il faut toute une filière derrière.

➤ Levier 3 : Favorisation de la couverture des sols

Les actions de ce levier ont pour but principal de soutenir l'implantation de couverts végétaux et d'étudier ainsi que de développer les débouchés de ces derniers.

Pas de remarques ni de questions faites de la part des participants.

➤ Levier 4 : Protéger les zones de transferts préférentiels

Ce levier doit permettre le maintien et l'implantation des dispositifs enherbés et arborés ainsi que de protéger les zones les plus sensibles par une incitation aux changements de pratiques.

Pas de remarques ni de questions faites de la part des participants.

➤ Levier 5 : Améliorer les connaissances

Ce levier a pour but d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement des nappes souterraines, sur les formations karstiques et leur rôle dans les contaminations de la ressource en eau ainsi que sur la qualité de cette dernière.

Pas de remarques ni de questions faites de la part des participants.

➤ Levier 6 : Sensibiliser et communiquer

Ce levier a pour objectif de sensibiliser les scolaires sur différents thèmes abordés (cycle de l'eau domestique, cycle de l'eau naturelle, compostage, etc), mais également de diffuser les informations aux acteurs du territoire (événement grand public, Lettre Inf'Eau).

Pas de remarques ni de questions faites de la part des participants.

➤ Levier 7 : Animation globale

Pour finir sur chacun des leviers, le coût de l'animation du programme est abordé avec les actions animation et coordination.

Pas de remarques ni de questions faites de la part des participants.

- **Plan de répartition des subventions et coût total 2019**

Le budget global 2019 du programme est présenté ainsi que la part qui revient au syndicat des eaux 4B.


L'animatrice précise que le coût total du programme 2019 inclus les MAEc et qu'il est donc à relativiser car cela ne correspond pas à du financement direct de la part du syndicat 4B.

L'explication du budget total soulève la question suivante : à quoi correspond le financement lié aux exploitants ? L'animatrice explique que c'est un financement qui s'inscrit dans le cadre de leurs investissements concernant l'appel à projet au Plan Végétal Environnemental.

Pour conclure, Christian Bouffard remercie l'ensemble des participants de la réunion.

Fait à Périgné, le 6 novembre 2018

Le vice-président, Christian Bouffard


SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
4 B
79170 PERIGNÉ

